

# les cahiers d'ACCENTS



RENTRÉE 2014

# RESTEZ CONNECTÉS

Photo : C. Rombi

# ÉDITO

Cette année, vous êtes plus de 97 000 élèves à faire votre rentrée dans les collèges du département. Pour vous aider tout au long de ces "années collège", le Conseil général des Bouches-du-Rhône a investi au fil du temps dans l'éducation. Certes, en répondant à sa mission première de gestion et d'entretien des établissements. En dix ans, il a engagé près de 700 millions d'euros pour bâtir des collèges neufs, pour en réhabiliter ou en rénover d'autres, toujours à la recherche d'une architecture adaptée et innovante pour des conditions d'études optimales. Mais au-delà de ces investissements majeurs, votre Département s'est engagé dans une politique éducative d'aides aux familles, de soutien à la scolarité pendant et en dehors du temps scolaire. Les collèges des Bouches-du-Rhône se classent ainsi aujourd'hui parmi les mieux équipés au niveau national. C'est le cas, grâce à Ordina 13, dans le numérique éducatif devenu un préalable indispensable pour une future insertion dans le monde professionnel. C'est au cours de ces années collège que l'on décide de son orientation, que l'on construit son avenir. Notre engagement relève de cet objectif, celui de faire des établissements des Bouches-du-Rhône des collèges de la réussite, qui donnent leur chance à tous, et ouvrent des perspectives d'avenir.

Une bonne année scolaire à tous !

Le Président du Conseil général  
des Bouches-du-Rhône



RESTEZ CONNECTÉS

p. 3

LE COLLÈGE CONNECTÉ DU 13

p. 4-5

QUE FAIT MON DÉPARTEMENT POUR LES COLLÈGES

p. 6-7

COUP DE POUCE À LA SCOLARITÉ

p. 8

APRÈS LES COURS

p. 9

NOS COLLÉGIENS ONT DU TALENT

p. 10-11

**Venez découvrir**  
**"les collèges de la réussite"**  
**à la Foire internationale de**  
**Marseille**

sur l'espace du Conseil général  
du 26 septembre au 6 octobre 2014 au Parc Chanot.  
Plus d'infos sur [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr)

Supplément réalisé par Pascale Hulot et Muriel Ruiz



© Phevoir

## COLLÈGES-RENTÉE 2014

# RESTEZ CONNECTÉS

**EN DIX ANS, LE CONSEIL GÉNÉRAL A ACCOMPAGNÉ LA MUTATION NUMÉRIQUE DES 135 COLLÈGES PUBLICS DES BOUCHES-DU-RHÔNE. AUJOURD'HUI PARMIS LES MIEUX ÉQUIPÉS DE FRANCE, LES COLLÈGES DU DÉPARTEMENT OFFRENT AUX ÉLÈVES UNE PALETTE D'OUTILS POUR DES CONDITIONS OPTIMALES D'ÉTUDES.**

**L**es années collège constituent un virage dans la vie d'un adolescent : celui de l'autonomie, de l'acquisition d'un socle de connaissances fondamentales pour une insertion professionnelle, de l'orientation.

C'est particulièrement durant ces années que les jeunes décrochent du système scolaire. Devant ces enjeux, le Conseil général s'est engagé dans une politique éducative qui dépasse largement ses prérogatives de gestion et de fonctionnement des 135 collèges publics du département.

### LE COLLÈGE CONNECTÉ

Pour offrir aux collégiens les chances de réussir, il a initié en dix ans des actions phares souvent innovantes. La plus emblématique reste Ordina 13. Depuis dix ans, le Département équipe les établissements en outils technologiques et numériques innovants, les classant aujourd'hui parmi les collèges les mieux dotés de France. Si le don d'un ordinateur portable à chaque élève de 4<sup>e</sup> a permis de réduire sensiblement la fracture numérique dans les Bouches-du-Rhône au début des années 2000, Ordina 13 a également doté les collèges en ordinateurs fixes, en classes mobiles, en périphériques numériques. En dix ans, une génération a pu s'approprier l'univers numérique dont la maîtrise est indispensable pour les jeunes. Aujourd'hui, ce collège numérique devient connecté. C'est la

voie empruntée par le Conseil général, celle d'un collège où le numérique ouvre des perspectives d'apprentissage dans une continuité pédagogique entre l'établissement et le domicile.

### LE COLLÈGE ADAPTÉ

Innové certes, mais investir dans des infrastructures de qualité répondant aux nouvelles exigences de gestion énergétique, d'accessibilité, de confort de travail relève du rôle dévolu au Conseil général. De nouveaux besoins de scolarisation font jour sur le territoire là où les zones résidentielles se densifient. Le Département y répond. En 10 ans, chaque année près d'un collège nouveau a vu le jour dans les Bouches-du-Rhône, d'autres ont été réhabilités, soit près de 700 M€ investis dans les collèges.

### DES AIDES POUR LES COLLÉGIENS

Dans cette politique engagée, la vie scolaire et le soutien aux familles pour un accès égal de tous aux savoirs restent essentiels. Plus de 15 dispositifs d'aides à la scolarité existent ainsi qu'une offre en dehors du temps scolaire pendant les vacances, pour les loisirs et la santé des jeunes.

Un collège connecté, ouvert sur le monde, solidaire, de proximité... Voilà l'ambition portée par le Département pour offrir à chaque élève les moyens de sa réussite. Bonne rentrée à tous !

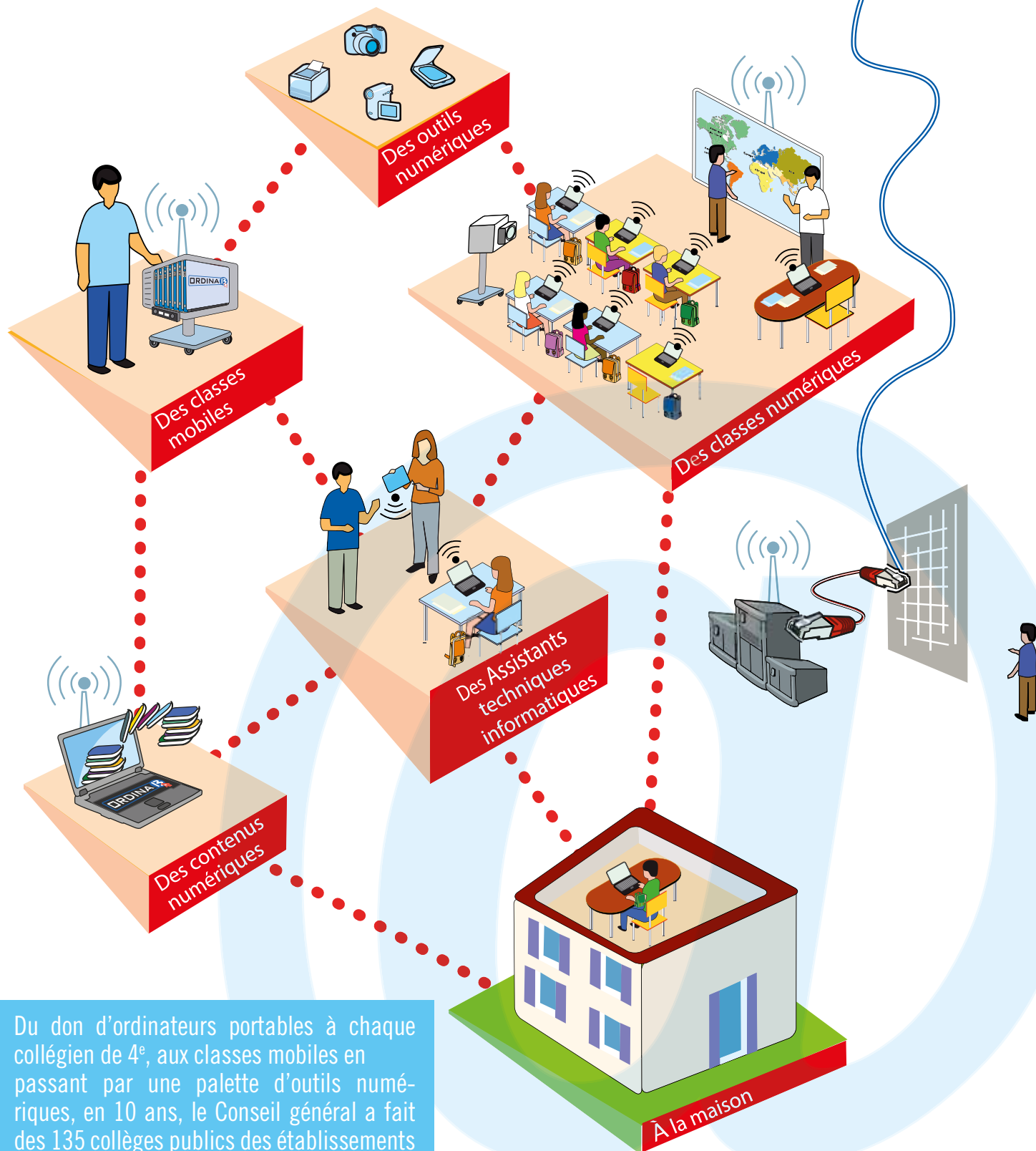
## REPÈRES

- > **135** collèges publics dans les Bouches-du-Rhône
- > **49** collèges privés sous contrat d'association avec l'État
- > Plus de **97 000** collégiens
- > **162** millions d'euros de budget alloués à la politique éducative en 2014.



Photo : C. Rombi

# LE COLLÈGE CONNECTÉ DU 13



Du don d'ordinateurs portables à chaque collégien de 4<sup>e</sup>, aux classes mobiles en passant par une palette d'outils numériques, en 10 ans, le Conseil général a fait des 135 collèges publics des établissements connectés, parmi les mieux dotés de France.



1 ordinateur fixe pour 5 élèves

COURDECOL 13

## DES CONTENUS NUMÉRIQUES

Le Conseil général a créé Courdecoll 13, un catalogue de ressources numériques en ligne accessible aux élèves et aux professeurs des collèges. Les 135 collèges abonnés (soit environ 150 000 usagers, enseignants et élèves) disposent aujourd'hui d'un catalogue de 120 titres proposés par une quarantaine d'éditeurs publics ou privés. Ces titres, gratuits et payants, sont utilisables en classe, à la maison ou de n'importe quel point d'accès via Internet. C'est au collège de fournir les identifiants pour chaque élève.

280 €  
par an et par collégien investis  
dans le numérique éducatif



## UN ORDINATEUR PORTABLE POUR CHAQUE ÉLÈVE DE 4<sup>e</sup>

Un ordinateur portable neuf équipé de logiciels et d'une clef USB est offert à chaque élève de 4<sup>e</sup>. La distribution a lieu entre les mois d'octobre et de décembre. L'ordinateur se récupère au collège sur convocation.

23 500 ordinateurs portables distribués en 2014-2015



Photo - C. Rombi



Photo - J. Hierbecq

## LE TABLEAU BLANC INTERACTIF

Tous les collèges du département disposent de salles de classe équipées de Tableaux blancs interactifs (TBI). Cet écran blanc tactile est associé à un ordinateur et à un vidéoprojecteur. Permettant une utilisation partagée en cours, il offre de nombreux avantages dans l'apprentissage des connaissances. Un cours sur TBI, c'est du son, de l'image et du texte, l'accès à du contenu numérique mais également la possibilité pour le professeur et ses élèves d'interagir directement sur le cours grâce aux ordinateurs et tablettes connectés.

484 Tableaux interactifs dans les collèges du 13

## DES CLASSES MOBILES



Pour assurer leurs cours numériques, les collèges du département sont équipés de près de 400 classes mobiles : des chariots à roulette comprenant une trentaine d'ordinateurs portables, en technologie sans fil, faciles à déplacer de classe en classe en fonction des besoins pédagogiques.

## DES ASSISTANTS TECHNIQUES INFORMATIQUES

Pour gérer le parc informatique et accompagner les élèves et les professeurs dans l'utilisation de tous les outils numériques dans les établissements, des Assistants techniques informatiques (ATI) sont présents dans chaque collège public des Bouches-du-Rhône. Personne ressource, l'ATI est l'interface entre les services d'assistance technique et les utilisateurs, et participe également à la distribution des ordinateurs portables aux collégiens de 4<sup>e</sup>.

CANTINES, GYMNASES, TRANSPORTS  
SCOLAIRES, OPÉRATION ORDINA 13,  
ACTIONS PÉDAGOGIQUES...  
LE CONSEIL GÉNÉRAL AGIT AU QUOTIDIEN  
POUR LA VIE DES COLLÉGIENS.

# QUE FAIT MON POUR LES



**97 000**

élèves scolarisés en 2014-2015  
(public et privé) dans le 13.

dans

**135**



collèges publics  
et 49 privés (sous contrat).

9 nouveaux collèges  
(2004-2014).

698 M€ investis pour la  
construction et la rénovation  
des collèges (2004-2014).

**17 000**

élèves transportés chaque jour.



**12,7 M€**

pour les actions  
pédagogiques et les  
aides à la scolarité.



**27 M€**

consacrés à Ordina 13 pour  
2014 soit 280 € par an et  
par collégien investis dans le  
numérique éducatif.



**45 000**

demi-pensionnaires,

6,3 millions de repas  
en moyenne par an.  
1 chef cuisinier dans  
chaque collège.



**42**

collèges  
avec des médiateurs sociaux.

**20**

gymnases  
et plateaux sportifs  
livrés ou réhabilités  
entre 2004 et 2014.



**1 400**

agents territoriaux des  
collèges (ATC) en 2014.

## Programme "Manger autrement au collège"

des aides pour l'achat de  
fruits et légumes frais,  
la formation des chefs  
de cuisine, des actions  
éducatives pour les collégiens.

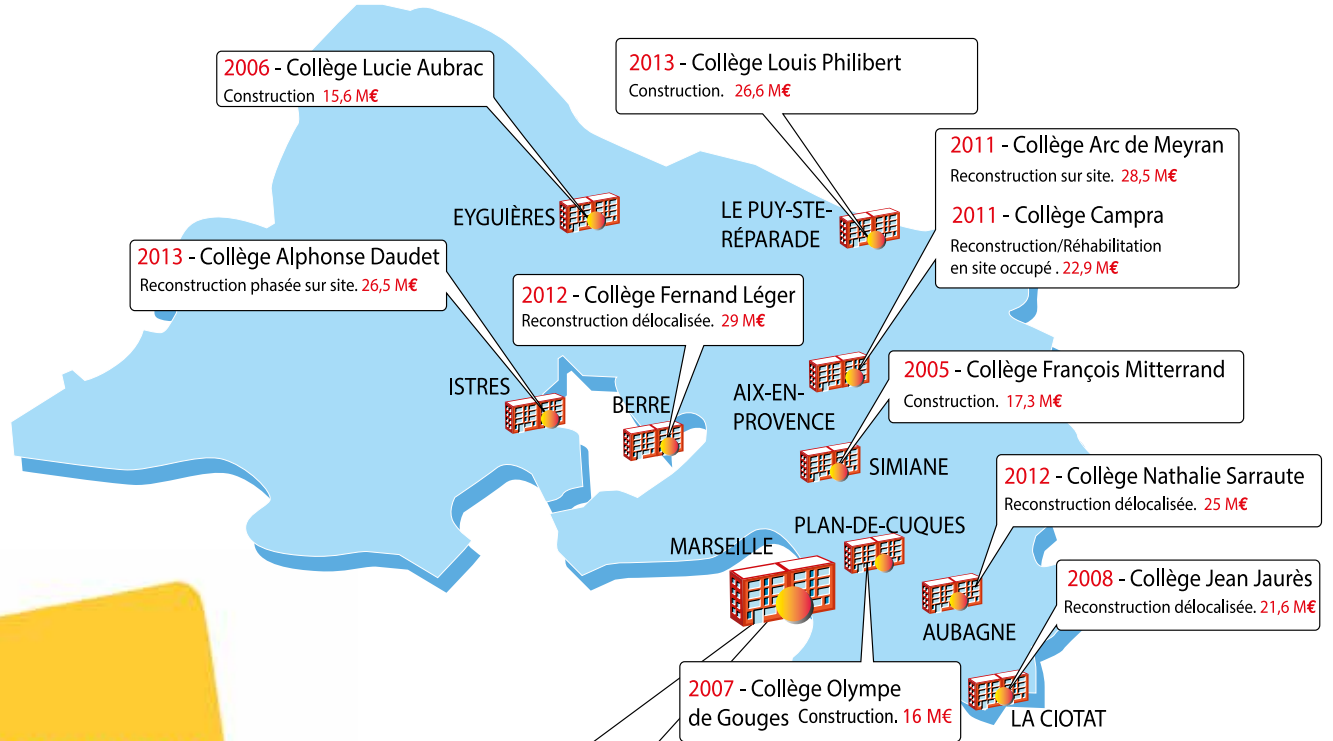
## Opération Gymnases ouverts !

Les équipements sportifs des collèges, construits par le Département, ne sont utilisés qu'une partie de la journée par les collégiens. Pour permettre d'ouvrir ces infrastructures sportives hors du temps scolaire, le Conseil général et l'État ont signé en 2013 un protocole d'accord triennal. Ainsi grâce à des conventions de partenariats avec des associations et des clubs, certains équi-

pements sportifs sont ouverts à tous en dehors du temps scolaire. C'est le cas aujourd'hui pour les structures des collèges marseillais : Darius Milhaud, Vieux Port, Jean-Claude Izzo, Jacques Prévert, Rosa Parks. Dans le département, d'autres équipements sportifs de collèges sont disponibles hors du temps scolaire, ou ouvriront dans les prochains mois.

# DÉPARTEMENT COLLÈGES

EN DIX ANS, LE CONSEIL GÉNÉRAL S'EST ATTACHÉ À RÉPONDRE AUX BESOINS DE SCOLARISATION DES FAMILLES. IL A AINSI INVESTI PRÈS DE 700 M€ DANS LA CONSTRUCTION, LA RÉHABILITATION ET LA RÉNOVATION DES COLLÈGES. D'ICI 2017, PLUSIEURS GRANDES OPÉRATIONS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ÉTUDES ET CONSTRUIRE DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS SONT PROGRAMMÉES.



## LES NOUVEAUX COLLÈGES PROGRAMMÉS

- Collège de Luynes : septembre 2015.
- Collège Jean Giono, Marseille 13<sup>e</sup>
- Collège Robespierre, Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Collège Gaston Defferre, Marseille 7<sup>e</sup>
- Collèges Pagnol et Daumier, Martigues : reconstruction à l'étude.
- Collège de Lançon
- Collège d'Eyragues

- 2005 - Collège Vallon des Pins (15<sup>e</sup>)**: Reconstruction sur site. 16,9 M€
- 2005 - Collège Jean-Claude Izzo (2<sup>e</sup>)**: Construction HQE. 21,2 M€
- 2006 - Collège Malrieu (10<sup>e</sup>)**: Reconstruction sur site. 10 M€
- 2008 - Collège Germaine Tillon (12<sup>e</sup>)**: Construction. 21 M€
- 2008 - Collège Vieux Port (2<sup>e</sup>)**: Restructuration/Extension sur site. 16,5 M€
- 2008 - Collège Louis Armand (12<sup>e</sup>)**: Reconstruction délocalisée. 19 M€
- 2008 - Collège Fraissinet (5<sup>e</sup>)**: Reconstruction sur site. 18,8 M€
- 2010 - Collège Pierre Puget (6<sup>e</sup>)**: Reconstruction sur site. 27,3 M€
- 2011 - Collège Anatole France (6<sup>e</sup>)**: Réhabilitation totale/Extension. 18,9 M€
- 2011 - Collège Longchamp (1<sup>er</sup>)**: Réhabilitation totale/Extension en site occupé. 22,9 M€
- 2011 - Collège Rosa Parks (15<sup>e</sup>)**: Reconstruction délocalisée. 26,9 M€
- 2012 - Collège Darius Milhaud (12<sup>e</sup>)**: Reconstruction sur site. 25,3 M€
- 2012 - Collège Louise Michel (10<sup>e</sup>)**: Restructuration. 29 M€
- 2013 - Collège Gyptis (9<sup>e</sup>)**: Reconstruction sur site. 27,9 M€

M€ : million d'euros



# COUP DE POUCE POUR LA SCOLARITÉ

## DES CARTABLES ALLÉGÉS

Sur demande des collèges publics, le Conseil général finance l'achat d'un deuxième jeu de manuels scolaires dans les principales disciplines pour permettre à l'élève de garder un jeu de livres à la maison.

Rens. auprès de l'établissement.

## UNE ALLOCATION DÉPARTEMENTALE D'ÉTUDES

138 € par an et par élève versés automatiquement aux familles des collégiens boursiers de taux 2 et 3. Les familles n'ont pas de dossier à déposer.

Rens. Direction de l'Éducation et des collèges : 04 13 31 23 79.

## UN CHÈQUE RESTO-COLLÈGE

Un chèque resto-collège de 90 € est attribué chaque trimestre aux collégiens boursiers mangeant au moins quatre fois par semaine à la demi-pension. Les familles n'ont aucune démarche à faire, l'aide est versée directement à l'établissement et déduite de la facture de restauration.

Rens. auprès de l'établissement ou direction de l'Éducation et des collèges : 04 13 31 23 83.

## UNE AIDE POUR LES ÉLÈVES DE SEGPA

Le Conseil général aide les familles des élèves de SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté), par l'intermédiaire des collèges, en leur versant une subvention pour l'acquisition de tenues spécifiques (100 € par élève) et une aide aux déplacements pendant les périodes de stage (10 € par élève et par semaine de stage).

## DES AIDES POUR LES ÉLÈVES DE 3<sup>e</sup> DP6

Le Département attribue des subventions aux collèges pour les élèves en 3<sup>e</sup> DP6 (Découverte professionnelle 6 heures) sur la base suivante : achat de tenues (50 € par élève), aide aux déplacements pendant les périodes de stage (10 € par élève et par semaine de stage).

Rens. auprès de l'établissement ou direction de l'Éducation et des collèges : 04 13 31 23 62.

## DES TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS

**QUOI ?** Le Conseil général assure la gratuité des transports scolaires sur les trajets relevant de sa compétence. Seuls des frais de dossier sont à votre charge lors de l'inscription.

**POUR QUI ?** Les élèves de la maternelle jusqu'au baccalauréat habitant les Bouches-du-Rhône et fréquentant un établissement public ou privé sous contrat dans les Bouches-du-Rhône.

**COMMENT ?** Inscrivez-vous en ligne sur le site [www.transports-scolaires.cg13.fr](http://www.transports-scolaires.cg13.fr)

**Bon à savoir :** La carte de transport fournie par le Conseil général a une durée de vie de 8 ans. Elle doit donc être conservée.

Inscriptions sur : [www.transports-scolaires.cg13.fr](http://www.transports-scolaires.cg13.fr)

Dans votre mairie ou en gare routière pour les villes d'Aix-en-Provence et Marseille. Informations sur le réseau départemental **CARTREIZE** : AllôCartreize au 0 810 00 13 26 (Numéro Azur Prix d'un appel local) ou [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr), rubrique transports Horaires et circuits : [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)



Dans quel collège ira votre enfant ?

Le site [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr), rubrique "Éducation/les dispositifs/la sectorisation" vous permet de connaître, en fonction de votre adresse personnelle, le collège public de votre secteur, c'est-à-dire celui où votre enfant a vocation à être scolarisé.

Moins de 26 ans  
un pass jeune à 2 €

En dehors des trajets scolaires, pour les jeunes de moins de 26 ans, le Conseil général propose un Pass 24H, qui permet de voyager en illimité sur le réseau Cartreize pendant 24 heures pour 2 €.





# APRÈS LES COURS

## INFORMATION JEUNES

- 3 lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les jeunes :
- > L'antenne jeunesse d'Arles (25 bd Clémenceau, 13200 Arles Cedex)
  - > L'Espace du Pays d'Aix (8 rue du Château de l'Horloge, 13090 Aix-en-Provence)
  - > La Maison départementale de la Jeunesse et des Sports à Marseille (15 place de la Joliette, 13002 Marseille)

Un seul numéro : 0811.880.088

Toutes les infos sur [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr) rubrique : le-cg13-a-votre-service/vous-êtes-jeune

## PENDANT LES VACANCES

### LES SÉJOURS ÉDUCATIFS ET SPORTIFS

**QUOI ?** Des séjours à thème ou multisports qui comprennent le transport, l'hébergement, les activités.

**POUR QUI ?** Tout collégien du département non dispensé de sport, après validation par le(s) responsable(s) du collège selon différents critères.

**BON À SAVOIR :** Pas de condition de ressources-Places limitées. Se renseigner en octobre auprès du collège.

### LES STAGES 13 SPORT

**QUOI ?** Des stages sportifs d'une semaine, sans hébergement, durant les vacances printemps/été/automne.

**POUR QUI ?** Tout collégien du département reconnu apte à l'éducation sportive et physique. Les collégiens en situation de handicap peuvent participer à ces stages sportifs sous certaines conditions.

**BON À SAVOIR :** Pas de conditions de ressources. Tarif : 50 ou 30 € pour les bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire. Places limitées. Plus d'infos sur [www.cg13.fr/rubrique\\_sport](http://www.cg13.fr/rubrique_sport)

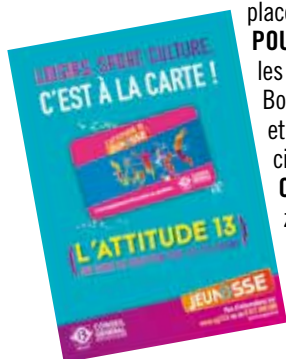
## POUR LES LOISIRS

### LA NOUVELLE CARTE DE RÉDUCTION L'ATTITUDE 13

**QUOI ?** Une carte de 100€ de réduction pour la culture et le sport (adhésion à un club sportif, à une structure culturelle, achat de livres et de contenu numérique, de places de spectacles vivants).

**POUR QUI ?** Tous les collégiens domiciliés et scolarisés dans les Bouches-du-Rhône, et les jeunes domiciliés dans les Bouches-du-Rhône, non scolarisés pour raisons spécifiques et en âge d'être collégien (enfants relevant d'instituts spécialisés, jeunes scolarisés à domicile...).

**COMMENT ?** Inscription en ligne sur <http://lattitude13.zecarte.fr> à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Plus d'informations : n° Azur 0 811 88 00 88 [lattitude13@cg13.fr](mailto:lattitude13@cg13.fr)



## BILAN SANTÉ

### PROBLÈMES FAMILIAUX, MAL ÊTRE, DIFFICULTÉS RELATIONNELLES ET SCOLAIRES

> **LA MAISON DE L'ADOLESCENT :** des médecins, infirmiers, éducateurs, assistants sociaux à la disposition des enfants et des parents, avec ou sans rendez-vous, de façon anonyme et gratuite.

169 rue Paradis, 13006 Marseille. Tél. 04 13 31 63 40 [mda@cg13.fr](mailto:mda@cg13.fr)

### VACCINATIONS > LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE LA SOLIDARITÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

Liste des centres sur [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr), rubrique santé/vaccinations.

### CONTRACEPTION, SEXUALITÉ, GROSSESSE

#### > LES CENTRES DE PLANIFICATION FAMILIALE

Liste des centres sur [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr), rubrique santé.

Numéro vert contraception : 0 800 105 105

### SIDA, INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST), HÉPATITES > LES CENTRES DE DÉPISTAGE DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

Liste des centres sur [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr), rubrique santé

Numéro vert Sida Info Service : 0 800 840 800

### DES SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ DES JEUNES

#### > LES CENTRES MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUES (CMPP)

Liste des CMPP sur [www.cg13.fr/Rubrique\\_Santé](http://www.cg13.fr/Rubrique_Santé)

### LE SUIVI MÉDICAL DES JEUNES SPORTIFS

> Un bilan complet proposé aux collégiens licenciés des clubs des Bouches-du-Rhône, des associations et sections sportives des collèges.

Plus d'infos : [suivimedical@cg13.fr](mailto:suivimedical@cg13.fr) et 04.13.31.96.75



**4 M€** alloués à l'action éducative par le Conseil général chaque année.

# NOS COLLÉGIENS ONT DU TALENT

## DES RANDOS DÉCOUVERTE

Durant l'année scolaire 2013-2014, plus de 3575 élèves du département ont participé aux 143 sorties nature encadrées par les éco-guides de la Mission départementale d'éducation à l'environnement (Midev). Ces journées nature privilégient la marche comme moyen de sensibilisation à la protection des espaces.

Plus d'infos [www.cg13.fr/le-cg13-en-action/education/](http://www.cg13.fr/le-cg13-en-action/education/)



**CONCERT, THÉÂTRE- FORUM SUR LES RAPPORTS FILLES-GARÇONS, OU ATELIERS DE POÉSIE ET DE CRÉATION LITTÉRAIRE, LES TALENTS DE NOS COLLÉGIENS SONT VALORISÉS PAR UNE POLITIQUE GLOBALE D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DU CONSEIL GÉNÉRAL.**

Les actions éducatives et artistiques offrent aux élèves et aux équipes pédagogiques des Bouches-du-Rhône une belle matière pour expérimenter et apprendre autrement. Dans les Bouches-du-Rhône, chaque année, les collégiens participent à près de 1300 actions dans ou hors des collèges. *“Ce rapport direct aux pratiques artistiques sollicite le sens critique des élèves, tantôt spectateurs, tantôt acteurs, et les place en position d'égalité face à des propositions culturelles de qualité qui suscitent leur enthousiasme”* explique la direction de l'Éducation. Le Conseil général finance également les projets portés directement par les établissements et participe aux frais

de transport des élèves durant le temps scolaire. Ces actions phares abordent des thèmes très divers : la citoyenneté, les relations filles/garçons, la protection de l'enfance et la prévention des violences, le vivre ensemble. Il y est aussi question de santé (contraception, MST...), de prévention routière ou encore de protection de l'environnement.

## Une centaine d'artistes et de médiateurs culturels

interviennent chaque année dans les collèges du 13 dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, du cirque et des arts de la rue, de la lecture et de l'écriture, du patrimoine et de l'architecture, des arts plastiques et de l'audiovisuel, de la culture provençale, des arts numériques et du multimédia.



Photo: J.P. Hébécourt



## VIVE MON COLLÈGE : ARCHI-TEXTURES

Plaquer des ombres chinoises aux murs, ouvrir des fenêtres factices sur l'horizon... *“Le collège est un lieu d'enseignement et de socialisation particulier, le support idéal pour sensibiliser les jeunes à l'architecture”*. Emmanuel Soulier, architecte au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13) enseigne cet art de l'espace aux collégiens depuis plusieurs années dans le cadre du projet *“Vive mon collège, une architecture à vivre”*. Ce programme court sur une année scolaire et dispose d'un budget de 2500 € (par collège) alloué par le Conseil général. Depuis 2009, 766 collégiens et 79 enseignants se sont lancés dans cette aventure, prenant le *“risque”* d'embellir, transformer, voire de réhabiliter leur environnement scolaire. Plus d'infos CAUE 13 : 04 96 11 01 20 - [caue13@caue13.fr](mailto:caue13@caue13.fr)



Photo : J. Herbecq



Photo : C. Rombl

## CONCOURS "BATISSIEL" DEUX COLLÈGES EN DEMI-FINALE

Deux collèges de Marseille, Versailles (3<sup>e</sup> arr.) et Clair Soleil (14<sup>e</sup> arr) ont atteint en juin dernier la demi-finale académique du 10<sup>e</sup> concours national Batissiel de découverte pour les classes préparatoires professionnelles des métiers de la construction. Alisa, Abir, Hakima, Jacqueline et Sofia, les filles de Versailles, ont affronté à cette occasion leurs collègues de la 3<sup>e</sup> DP6 du collège Clair Soleil représentée par Davy et Johanna. L'étude architecturale sur "La Villa Méditerranée, entre ciel et mer" de Clair Soleil l'a emporté sur la

maquette du projet de rénovation du collège Versailles. "L'objectif de Batissiel est de faire découvrir le monde de la construction, les différents métiers et les formations mais aussi les techniques et les matériaux utilisés tout en tenant compte des contraintes financières" explique Ariane Dupuch de la Fédération Française du Bâtiment (FFB). Clair Soleil s'est incliné lors de la finale parisienne mais les deux établissements n'ont pas démerité.

Contact Concours Batissiel : Ariane Dupuch (FRB PACA) au 04 96 203 203

## APPRENTIS MUSICIENS À L'ONU

Un cri de révolte qui se mue en chanson. Les paroles et la musique sont de l'auteur-compositeur et ancien enseignant gardannais, Daniel Beaume mais les voix qui dénoncent le travail des enfants sont celles des jeunes apprentis musiciens du collège Gabriel Péri à Gardanne. Intimidés mais confiants, ils se sont glissés en juin dernier dans l'immense Palais des Nations Unies, à Genève, pour ouvrir en musique le comité international du Programme international pour l'abolition du travail des enfants dirigé par Guy Ryder. Pour défendre cette cause majeure, 39 collégiens derrière les pupitres de trompettes, clarinettes, saxo, flûtes et percussions ont interprété "La Musique" et "Libérez les enfants", deux "hymnes" composés par Daniel Beaume, salués par une salve d'applaudissements. Cette expérience inoubliable a reçu le soutien du Conseil général, de la ville de Gardanne, des Écoles d'arts plastiques et de musique et des donateurs du site de financement participatif kisskissbankbank.



© DR

Association Terre de Chansons-Gardanne : 06 12 39 42 35  
terredechansons@orange.fr

**100% UTILE**



**NOUS SOMMES LE DÉPARTEMENT  
QUI INVESTIT LE PLUS POUR  
L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE.**

Collèges, cantines, plateaux sportifs, Ordina 13, transports scolaires, actions pédagogiques, santé, sport, culture, L'attitude 13...

**Chaque année, le Conseil général investit 2155 € pour chaque collégien des Bouches-du-Rhône.**



**CONSEIL  
GENERAL  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

cg13.fr

**LES BOUCHES-DU-RHÔNE.  
COMMENT S'EN PASSER ?**